

Découvrez GRATUITEMENT ce nouveau DELICE signé MATERNE. Rendez-vous sur www.materne-refund.be pour demander votre remboursement.

Comment être remboursé ?

- 1. Achetez 1 pack Délice Materne 4x100g au choix** (pomme/fraise, pomme nature, cerise ou ananas) entre le 14-08-2017 et le 22-09-2017 inclus.
- 2. Gardez bien votre preuve d'achat** (ticket de caisse) **et code-barres produit.**
- 3. Allez sur le site: www.materne-refund.be** avant le 16-10-2017, remplissez le formulaire online et téléchargez une photo de votre ticket de caisse complet (avec le prix et la date d'achat entourés).

La valeur d'achat (prix maximum de 3,50 €) sera remboursée sur votre compte bancaire dans les 6 semaines maximum après réception de votre participation, pour autant que les champs soient correctement remplis et que les conditions d'achat soient respectées. ATTENTION ! Maximum 1 produit remboursé par ménage/IBAN. Action valable uniquement en Belgique et pour les participants ayant un compte bancaire en Belgique.